



---

## Réunion des présidents de la COSAC le 14 septembre 2020

Informations techniques (du 7 septembre 2020)

---

### Précisions techniques pour le bon déroulement de la visioconférence

La réunion des présidents de la COSAC se déroulera via la **plateforme web Interprefy**. Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte d'utilisateur sur cette plateforme pour participer au meeting. L'accès se fait sans installation logicielle préalable. Cette plateforme permet de rejoindre la réunion à distance à partir de divers appareils (ordinateur, appareil mobile, téléphone ou système vidéo). Vous pouvez prendre part au meeting par le biais d'un navigateur. Pour ce faire et pour bénéficier de toutes les fonctionnalités offertes, veuillez utiliser les versions actuelles de Google Chrome ou Microsoft Edge. Avec d'autres navigateurs tels que Firefox, Safari et en particulier Internet Explorer, il n'est pas certain que la transmission soit pleinement opérationnelle. Si vous souhaitez participer à la réunion à l'aide d'un smartphone ou d'une tablette, nous vous conseillons de télécharger et d'utiliser l'application (gratuite) « Interprefy ». Dans ce cas de figure, vous pouvez néanmoins tout aussi bien choisir de prendre part au meeting par le biais d'un navigateur.

La qualité de la visioconférence dépend pour la plupart des équipements terminaux utilisés et de la stabilité de votre connexion Internet (avec un câble LAN, de préférence). C'est pourquoi nous vous recommandons de rejoindre la réunion depuis un endroit doté d'un matériel de conférence adéquat – par exemple dans une salle de votre propre Parlement. Afin d'avoir un son de bonne qualité, nous vous conseillons d'utiliser soit un casque, soit des écouteurs (prière d'éviter les écouteurs bluetooth et équipements similaires). Si la qualité de votre connexion Internet n'est pas suffisante pour assurer une transmission vocale claire et sans parasites, votre contribution ne pourra pas être traduite par les interprètes.

Afin de pouvoir résoudre tout problème d'accès ou autre perturbation technique en amont de la conférence, un **test d'accès ouvert** aura lieu **le vendredi 11 septembre entre 09h00 et 12h00** ; vous recevrez les données d'accès nécessaires le 9 septembre à l'adresse électronique précisée lors de votre inscription. Ce test d'accès pourra être réalisé au niveau technique, mais il devra impérativement avoir lieu dans les mêmes conditions que le jour de la conférence (même lieu, même connexion Internet, même appareil que celui qui sera utilisé le jour de la conférence). La connexion pourra se faire à tout moment pendant le créneau horaire proposé.

---

### **Participation/accès à la visioconférence**

Tous les participants inscrits recevront leurs données d'accès dans un courrier électronique le 11 septembre 2020 dans la matinée à l'adresse électronique précisée lors de l'inscription.

Les différentes étapes de l'accès à la visioconférence sont décrites dans le document ci-joint intitulé « **Quick Manual Interpretfy** ».

Nous vous prions de bien vouloir vous connecter au plus tard **15 minutes avant le début** de la conférence.

Veillez présenter votre **identifiant/nom d'utilisateur** comme suit :

- **Prénom et nom,**
- **dénomination de votre Parlement/Chambre,**
- **code pays à deux lettres en anglais**

**L'image et le son ne seront activés qu'après la validation de chaque participant.**

Les collaborateurs ne peuvent pas participer avec l'image et le son.

### **Prises de parole**

Afin de permettre des prises de parole spontanées et des débats riches, les interventions ne doivent pas être annoncées en amont de la conférence. La parole pourra uniquement être demandée pendant la conférence et plus précisément pendant les exposés introductifs des orateurs invités. Pour demander la parole, vous devrez envoyer un message à cet effet dans le **chat « Request the Floor »** : ce chat est bilatéral, il vous relie à la présidence et il n'est pas public. Les prises de parole des délégués peuvent être annoncées par les délégués eux-mêmes ou par un collaborateur/une collaboratrice dans le chat. Nous recommandons aux délégués désireux de prendre la parole de se faire aider par un collaborateur.

Toute demande de parole doit comporter les précisions suivantes :

- 1. Le nom du représentant** de votre Parlement/Chambre souhaitant prendre la parole,
- 2. Votre Parlement/Chambre,**
- 3. Votre code pays à deux lettres.**

La parole sera donnée dans l'ordre chronologique de l'entrée des demandes. La liste des intervenants sera dressée pendant l'exposé introductif de l'orateur invité en train de traiter le point à l'ordre du jour.

Afin de permettre un maximum de prises de parole, nous vous prions de **limiter** si possible **votre temps de parole à 1 min 30** et de **ne surtout pas dépasser 2 min.**

Nous vous prions également de n'autoriser dans la mesure du possible qu'**un seul délégué de votre pays** à prendre la parole **pour chaque point de l'ordre du jour.**

---

Le temps de parole pourra être ajusté en fonction du nombre de demandes adressées. La priorité sera donnée aux représentant(e)s des parlements/chambres des États membres. En raison du format inhabituel (visioconférence) de la réunion et des contraintes qui en résultent en termes de temps, la parole ne pourra être donnée aux observateurs et aux invités spéciaux que s'il reste une marge suffisante.

### **Langues**

La présidence propose une traduction simultanée en anglais, en français et en allemand. Il sera malheureusement impossible de proposer une connexion centrale à d'autres interprètes de votre propre pays. Si vous souhaitez bénéficier d'une traduction dans votre langue maternelle, nous vous prions de prendre vous-même les dispositions nécessaires, c'est-à-dire de recourir à un interprète qui traduira spécialement pour vous à l'endroit où vous vous trouverez et de vous charger vous-même des modalités techniques qui lui permettront de traduire pour vous. Toutes les prises de parole des délégués devront se faire en anglais, en français ou en allemand.

### **Assistance technique**

Pour toute question ou précision technique, un interlocuteur se tiendra à votre disposition dans le **chat « Technical Support »** pendant la conférence. Vous pourrez y poser vos questions dans le cadre d'un chat bilatéral, non public et ouvert à tous les participants. Une assistance téléphonique sera également proposée sous le numéro : **+49 151 4221 8053**.

### **Chat public**

Le chat public général sera désactivé.

### **Documents relatifs à la conférence et « kit de bienvenue » (*welcome package*)**

Vous recevrez les documents relatifs à la conférence par courrier électronique. Vous les trouverez également sur le site web de la dimension parlementaire de la présidence allemande du Conseil de l'UE sur [www.parleu2020.de](http://www.parleu2020.de).

Nous vous ferons en outre parvenir un « kit de bienvenue » par voie postale. Si vous avez précisé une adresse d'expédition personnelle lors de votre accréditation, nous l'enverrons à cette adresse. Sinon, nous prendrons l'adresse de votre Parlement.

### **Retransmission de la visioconférence sur Internet**

La visioconférence sera retransmise en direct sur le site [www.parleu2020.de](http://www.parleu2020.de) et pourra être consultée ultérieurement sur le canal YouTube parleu2020de.

---

### **Informations relatives à la protection des données personnelles**

En participant, vous déclarez consentir à ce que le droit d'usage non-exclusif et illimité relatif à votre intervention ou à vos déclarations ainsi qu'aux prises de vues (photos et vidéos) réalisées pendant la conférence soit transféré à la République fédérale d'Allemagne, représentée par le Bundestag allemand et le Bundesrat. Votre consentement porte en particulier sur le droit transférable de les reproduire, diffuser, transmettre, communiquer au public ou mettre à sa disposition, également sous forme modifiée, et de les utiliser sous n'importe quelle forme ou sur n'importe quel support, connus ou à venir.

### **Contact**

Bundesrat / Commission des Questions de l'Union européenne

M. Michael Hössl

Tél. : +49 30 18 91 00-471

Courriel : [michael.hoessl@bundesrat.de](mailto:michael.hoessl@bundesrat.de)

Mme Svenja Wucherpfennig

Tél. : +49 30 18 91 00-468

Courriel : [svenja.wucherpfennig@bundesrat.de](mailto:svenja.wucherpfennig@bundesrat.de)

Pour toute demande d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à envoyer un courrier électronique à l'adresse suivante : [cosac@bundesrat.de](mailto:cosac@bundesrat.de).